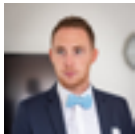


Etre autonome sur Cerfrance Connect



Nathan MARGOT,
Formateur Conseiller Digital
Cerfrance Seine Normandie



Plusieurs dates à venir.
Nous consulter



Une demi-journée de 4
heures



Prix public : 250 € HT



Agence Cerfrance
Seine Normandie



PMR : Toutes les agences
peuvent vous recevoir
sauf à Cany-Barville,
Montivilliers, Verneuil
d'Avre et d'Iton. Merci de
contacter Fabienne GOULEY
(Référente handicap) - Tél :
02.35.59.64.70



SERVICE FORMATION

Cerfrance Seine Normandie
Chemin de la Bretèque
CS 40584
76235 Bois-Guillaume Cedex

N° déclaration d'activité :
23 76 05313 76

INSCRIPTIONS

Contacts :

Mail : formation@sn.cerfrance.fr

Pauline ETARD
Assistante du service formation
Tél. 06 76 76 88 37

Amélie FILLÂTRE
Assistante du service formation
Tél. 07 88 46 50 92

Delphine SARAIVA
Responsable du service formation
Tél. 06 31 53 52 17

PRÉREQUIS

Avoir participé à l'accompagnement Numériquement Vôtre ou avoir déjà utilisé l'outil Cerfrance Connect.

PUBLIC VISÉ ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

Les participants à cette formation sont des dirigeants d'entreprise ou des personnes en charge de la gestion administrative et/ou financière.

LE CONTEXTE

Cette formation permet de bien configurer son espace, de créer ses clients, articles et gabarits afin de gagner du temps au quotidien.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Permettre aux clients-adhérents de créer ses premiers clients et articles et d'être autonomes dans l'utilisation de Cerfrance Connect (factures/devis/BL/Avoirs, etc).

PROGRAMME - OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Découvrir l'outil de facturation
- Réaliser des devis et des factures
- Importer ses documents

MÉTHODES, MOYENS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

+ Intervenant spécialisé : Nathan MARGOT, Conseiller Digital et Formateur Cerfrance Seine Normandie

+ Présentation en début de journée / tour de table avant et après formation

+ Distribution de supports

- Evaluation des capacités acquises : Quizz - auto-positionnement.
- Evaluation de la satisfaction : fiche d'évaluation.
- Un Certificat de réalisation sera remis à chacun des participants.
- Catégorie de l'action de formation : Adaptation et développement des compétences.
- Modalité d'apprentissage : présentiel
- Délai d'accès aux formations : il tient compte des besoins formalisés par l'entreprise ou le participant. Prévoir un temps minimum de 6 semaines avant le début de la formation.